

Statistique de la coopération au développement - statistique et coopération régionale

Cet article fait partie d'un [ensemble d'articles](#) fournissant un 'synopsis' de la coopération statistique internationale entre l' [Union européenne \(UE\)](#) et les pays en développement, adressé à des non-statisticiens ayant besoin de faire intervenir des statistiques dans des programmes et projets de développement. Ce synopsis sert de point d'entrée et d'introduction à la publication détaillée d' [Eurostat](#) 'Guide de la statistique de la coopération au développement de la Commission européenne', téléchargeable au [format PDF](#) en anglais, français et espagnol (dénommée ci-après 'leGuide').

De nombreux pays en développement ont de faibles systèmes statistiques et mécanismes de mesure des résultats. Des statistiques de qualité et fiables sont essentielles pour mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de développement et fournissent de l'information essentielle sur l'efficacité de ces politiques et programmes. Elles aident les gouvernements à améliorer leurs politiques et à être transparents et responsables en présentant les résultats des actions de développement. Des statistiques fiables sont un élément clé pour une meilleure mesure, suivi et gestion des résultats de l' [aide au développement](#) .

L'intégration régionale exige des statistiques comparables permettant de guider des politiques régionales communes. L'approche de la capacité statistique régionale engendre des économies d'échelle et des bons résultats en termes d'harmonisation, de comparabilité et d'échange de méthodes et de données. [PARIS21](#) a conçu une approche visant à définir et mettre en œuvre une stratégie régionale de renforcement de la statistique (SRDS). La stratégie doit veiller à ce que les statistiques provenant des systèmes statistiques nationaux (SSN) soient comparables, en appliquant des normes et bonnes pratiques internationales. La SRDS vise à faciliter le développement du système statistique régional, ainsi que des données ayant une dimension strictement régionale. La SRDS vient compléter les processus des [Stratégies nationales de développement de la statistique \(SNS\)](#) et vice versa. Le plan d'action de la SRDS doit être convenu entre les autorités régionales et les pays participants.

La statistique et la coopération régionale - l'expérience du système statistique européen

Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, fournit des statistiques au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre pays et régions. La principale mission d'Eurostat est de fournir aux autres Directorates-Generals (DG) de la [Commission européenne](#) et à d'autres [institutions européennes](#) des statistiques et des données leur permettant de définir, mettre en œuvre et analyser les politiques de l'UE. Eurostat offre une série complète de données importantes et intéressantes que les gouvernements, les entreprises, le secteur de l'éducation, les journalistes et le grand public peuvent utiliser dans le cadre de leur travail et de leur vie quotidienne.

Eurostat traite et publie des données statistiques comparables au niveau européen. L'office tente de parvenir à un « langage » statistique commun qui englobe des concepts, des méthodes, des structures et des normes

techniques. Eurostat ne recueille pas de données; la collecte s'effectue par les autorités statistiques des États membres qui vérifient et analysent les données nationales avant de les transmettre à Eurostat. Eurostat consolide ces données et s'assure de leur comparabilité, en recourant à une méthodologie harmonisée.

Le Système statistique européen (SSE) joue le rôle d'un réseau dans lequel Eurostat est chargé de tracer la voie de l'harmonisation des statistiques en coopération étroite avec les autorités statistiques nationales des États membres. Ses travaux sont essentiellement axés sur les domaines politiques de l'UE bien que du fait de l'extension des politiques de l'UE, l'harmonisation englobe maintenant la quasi-totalité des domaines statistiques.

Il a fallu plus de 50 ans pour construire le Système statistique européen tel que nous le connaissons aujourd'hui. Cette édification constitue une première mondiale et les domaines en développement peuvent bénéficier de l'expérience d'Eurostat, tant du point de vue de ses réussites que de ses échecs.

L'intérêt et les limites des activités statistiques régionales dans les régions en développement

Au cours des 20 dernières années, de plus en plus de processus d'intégration régionale, mettant en œuvre des activités statistiques, ont vu le jour dans les zones en développement. D'autres acteurs internationaux élaborent par ailleurs des activités statistiques dans leur zone géographique de compétence.

Il existe toute une série de raisons d'élaborer des activités statistiques au niveau régional: un intérêt commun (transnational), l'essor commercial, les économies d'échelle, l'avantage comparatif au niveau régional, la sensibilisation au niveau régional.

Les organisations régionales sont hétérogènes et liées par leur mission, qui définit leur domaine de compétence. Leur besoin de statistiques et d'activités statistiques est mû par leur stratégie, leurs besoins de formuler, d'analyser et de mettre en œuvre des politiques et d'effectuer le suivi et l'évaluation de leurs programmes. Il n'existe pas de typologie unique des services statistiques au niveau régional: la gamme des services statistiques est différente selon qu'il s'agit d'une entité très restreinte faisant partie d'une direction générale ou d'une grande entité distincte.

Exemples et informations pratiques contenus dans le *Guide*

Très souvent, les organisations régionales consolident les données recueillies et analysées par les États membres pour les rendre comparables. Le champ d'étude des statistiques régionales vise donc plutôt à s'assurer que les États membres travaillent de concert vers la réalisation d'objectifs décidés conjointement.

- B.2.4.2 *Les organisations régionales*
- Encadré 2.12 *Sélection d'organisations régionales ayant des activités statistiques*
- Encadré 2.13 *Un organisme régional avec un objectif exclusivement statistique : Afristat*
- Encadré 2.14 *L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : un exemple d'organisations régionales dotées d'un volet statistique*

Facteurs d'influence des programmes de soutien au niveau régional

La dimension régionale suscite certains enjeux spécifiques qui doivent être pris en compte tout au long du cycle des projets régionaux: la mission de l'institution, la capacité de l'institution à animer un réseau de parties prenantes nationales et internationales, l'existence éventuelle d'une stratégie statistique à un niveau régional ou continental, le niveau d'intégration attendu et les statistiques nécessaires y relatives.

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de la [Banque mondiale](#) propose cinq facteurs clés de la réussite d'un programme de soutien régional, qui pourraient s'appliquer aux projets régionaux statistiques:

- un fort engagement du pays envers la coopération régionale exige de porter attention à l'économie politique des relations entre pays afin que ces pays acceptent les obligations qu'implique la coopération ;
- le champ d'application des objectifs doit correspondre aux capacités nationales et régionales des programmes régionaux pour relever efficacement les enjeux complexes de la coordination dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- une distinction et une coordination claires des rôles des institutions nationales et régionales se sont avérées cruciales pour la mise en œuvre des activités du programme et la viabilité des résultats (principe de subsidiarité, etc.) ;
- la mise en place de règles de gouvernance plaçant chacun devant ses responsabilités est longue mais essentielle pour obtenir l'appropriation par le pays ;
- les programmes régionaux manquent de cohérence en ce qui concerne la planification de la viabilité des résultats du programme au terme du soutien externe.

Projets statistiques au niveau régional

Les **principaux objectifs** des programmes et projets statistiques régionaux sont les suivants :

- fournir des données comparables de bonne qualité aux États membres de l'organisation régionale ;
- renforcer les capacités des organisations partenaires statistiques ;
- renforcer les organisations régionales et sous-régionales ;
- évaluer les répercussions des politiques régionales ;
- les statistiques régionales doivent être utilisées pour fournir une assise factuelle à la prise de décisions concernant par exemple le commerce régional et/ou l'essor économique ;
- conseiller les décideurs politiques sur l'interprétation des statistiques concernant les politiques régionales.

Les **principales activités** incluent ordinairement l'une des activités suivantes ou une combinaison de celles-ci :

- le renforcement de la coordination et la gestion des statistiques régionales, notamment le cadre juridique régional ;
- l'établissement et le renforcement de l'infrastructure statistique régionale, notamment l'harmonisation des définitions et des classifications et l'élaboration des bases de données ;
- l'investissement dans l'infrastructure appropriée, notamment les technologies de l'information et de la communication ;
- le soutien des activités de collecte des données régionales et la compilation des statistiques régionales harmonisées ;
- le soutien de la diffusion des données ;
- le renforcement des ressources humaines (formation).

L'« [Evaluation of the Commission support for statistics in third countries](#) » (Évaluation du soutien de la Commission à la statistique dans les pays tiers) (2007) indique que la Commission européenne consacre une part de 2,5 % des ressources allouées aux grands projets et aux programmes sectoriels non statistiques, au développement institutionnel lié à la collecte et au traitement des informations nécessaires pour surveiller et évaluer le programme.

Exemples et informations pratiques contenus dans le *Guide*

- C.8.6 *Projets régionaux et sous-régionaux (internationaux)*
- Box 8.5 *Exemple d'élaboration d'une stratégie régionale de développement de la statistique pour l'Amérique centrale*

- Box 8.6 *Exemple: Étude régionale sur les progrès accomplis dans la réalisation des OMD aux Caraïbes*
- Box 8.7 *Exemple: Comparabilité améliorée des estimations du produit intérieur brut dans les pays membres d'AFRISTAT*
- Box 8.8 *Exemple: Problèmes pratiques dans la collecte de données statistiques à l'échelle régionale – l'indice harmonisé des prix de l'UEMOA*
- Box 8.9 *Exemples: Harmonisation régionale des méthodologies et des outils – les enquêtes 1-2-3 du projet PARSTAT et le soutien et la formation concernant le logiciel statistique du COMESA*
- Box 8.10 *Exemple: Élaboration de l'indice harmonisé des prix à la consommation pour la région du COMESA*

Principes fondamentaux qu'un projet statistique régional doit prendre en compte

- la pertinence pour l'utilisateur ;
- l'efficacité d'une approche régionale par rapport à une approche nationale ;
- la [sensibilisation](#) et l'engagement des décideurs régionaux et nationaux ;
- l'intégration et la cohérence avec les stratégies générales de développement au niveau régional et national ;
- la stratégie de [coordination](#) ;
- la subsidiarité (seules les activités qui ne peuvent être effectuées efficacement au niveau national doivent être effectuées au niveau régional) ;
- le [renforcement des capacités](#) (y compris la formation et l'infrastructure informatique) ;
- la viabilité des résultats.

L'approche 'Stratégies régionales de renforcement de la statistique' (SRDS) de PARIS21

PARIS21 a conçu une approche visant à définir et mettre en œuvre une SRDS. L'objectif d'une SRDS est d'élaborer un plan d'action qui répondra aux besoins informatifs des politiques d'intégration régionale. La stratégie doit veiller à ce que les statistiques provenant des SSN soient comparables, en appliquant des normes et bonnes pratiques internationales. La SRDS vise à faciliter le développement du système statistique régional, ainsi que des données ayant une dimension strictement régionale.

La SRDS vient compléter les processus nationaux des SNDS et vice versa; tandis que les SNDS doivent inclure des activités destinées à produire des données au niveau régional, les SRDS reconnaissent les contraintes et les limitations au niveau national et les besoins nationaux en matière de renforcement des capacités statistiques.

Le plan d'action de la SRDS doit être convenu entre les autorités régionales et les pays participants.

Les **facteurs de réussite** de l'approche de la SRDS sont constitués de:

- l'ensemble des engagements politiques aux niveaux régional et national les plus élevés;
- du dialogue constructif entre les producteurs et utilisateurs de données;
- de la disponibilité des ressources requises;
- de la coordination avec les partenaires techniques et financiers.

Le secrétariat de PARIS21 agit à titre de facilitateur dans le processus des SRDS, en soutenant les organismes régionaux lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de leur stratégie. Il encourage le dialogue au niveau régional et prodigue des conseils sur la législation et la formation statistiques. Il partage aussi les expériences d'autres régions. L'approche de PARIS21 est présentée succinctement dans la brochure « [The RSDS Approach in a Nutshell](#) » (L'approche SRDS en bref) .

Autres articles

- [International statistical cooperation](#) (publication en ligne) (en anglais)
- [Statistique de la coopération au développement](#) (publication en ligne dont fait partie cet article)

Publications

- [Guide de la statistique de la coopération au développement de la Commission européenne](#)

Section dédiée

- [Coopération statistique internationale](#)

Liens externes

- **BAD, CUA, CEA** : [Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa \(SHaSA\)](#) (Stratégie pour l'harmonisation de la statistique en Afrique)
- **BAD, CEA, Banque mondiale, PARIS21** : [Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique \(CSRR\)](#)
- **Centre Africain pour la Statistique** : [Enjeux du suivi et de l'établissement de rapports de suivi sur les Objectifs du millénaire pour le développement en Afrique d'ici à 2015 et au-delà](#) (en anglais)
- **AFRISTAT** : [Besoin d'information statistique et fiabilisation des dispositifs de production de données, notamment de conjoncture dans les pays de l'UEMOA](#)
- **ESCAP** : [MDG monitoring at regional level](#) (Suivi des OMD au niveau régional)
- Communication de la **Commission européenne** COM(2008) 604 : [Intégration régionale pour le développement des pays ACP](#)
- **Cour des comptes européenne** : [Efficacité de l'appui du FED à l'intégration économique régionale en Afrique de l'Est et de l'Ouest](#)
- **PARIS21** : [L'approche SRDS en bref](#) (en anglais)
- L'équipe de travail sur la coordination au niveau sous-régional du **Comité pour la Coordination des Activités Statistiques (CCAS) de l'ONU** : [Coordination of statistical capacity building programs at the sub-regional level](#) (La coordination des programmes de renforcement des capacités statistiques au niveau sous-régional) (2008)
- **PNUD** : [Regional Report on the Achievement of the MDGs in the Caribbean community](#) (Rapport régional sur la réalisation des OMD dans la communauté des Caraïbes)
- Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de la **Banque mondiale** : [The Development Potential of Regional Programs – An Evaluation of World Bank Support of Multicountry Operations](#) (Le potentiel de développement des programmes régionaux – Une évaluation de l'appui de la Banque mondiale aux opérations plurinationales)